

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les chasseurs rencontrent Ségolène Royal

Issy-les-Moulineaux le 26 janvier 2017

La première rencontre entre la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, le président de la Fédération Nationale des Chasseurs Willy Schraen et Alain Durand Vice-Président a eu lieu ce jeudi pour faire le point sur les dossiers prioritaires de la chasse française. Dans une ambiance très cordiale et constructive, la ministre a écouté le président de la FNC faire état des attentes du monde de la chasse. Elle a exprimé de façon franche et directe sa volonté d'assumer pleinement son rôle de ministre de tutelle de la chasse française malgré son manque de disponibilité au cours des derniers mois.

-La ministre a confirmé qu'elle allait reconduire la même procédure de bon sens que lors des deux dernières années en autorisant la chasse aux oies pour les 12 premiers jours de février, comme le demandait Willy Schraen afin d'inclure les deux premiers week-ends. La ministre a fait état de sa forte mobilisation auprès de ses autres collègues européens pour engager un plan international de gestion de l'oie cendrée afin de mieux contrôler le développement de cette espèce très abondante et qui provoque des dégâts agricoles dans plusieurs pays européens.

A ce sujet, la FNC a apprécié l'intervention efficace du président du groupe chasse de l'Assemblée nationale Philippe Plisson qui a saisi la ministre dans le prolongement de son rapport parlementaire sur la gestion des oies.

-La ministre a remis en main propre à Willy Schraen une lettre signée qui confirme l'arrêt de la mutualisation à marche forcée des services de police de la chasse et de la nature entre l'AFB et l'ONCFS dans les départements. Ségolène Royal considère avec clairvoyance que la première priorité de l'AFB est d'abord de se mettre en ordre de marche. En accord avec la FNC, une expérimentation de travail commun des services de police sera conduite sur la base du volontariat dans 5 départements. Elle fera l'objet d'une étroite concertation entre la FNC, l'ONCFS, l'AFB et le Cabinet de la ministre.

-La ministre a pris l'engagement de mettre un terme à la polémique sur l'utilisation partagée de la nature qui conduisait à ouvrir le débat sur la chasse le dimanche, en exploitant un fait divers dramatique survenu en Haute Savoie . Ségolène Royal va adresser une information écrite aux préfets pour mettre un terme à l'initiative intempestive d'un service du ministère validée par le Cabinet de la Secrétaire d'Etat.

-La ministre a répondu favorablement à la demande de Willy Schraen d'arrêter la consultation sur le décret forêt-gibier tant que les forestiers et les chasseurs n'auront pas trouvé un accord dans le cadre d'une nouvelle concertation. La date pour le terme de la négociation entre les deux partenaires sociaux que sont les chasseurs et les forestiers est fixée au 15 avril. La ministre partage l'analyse de la FNC sur le besoin d'éviter la multiplication des commissions alors que la loi a prévu une consultation paritaire au niveau régional.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-La ministre a apprécié la démarche de la FNC qui souhaite rencontrer Philippe Martin qui est le nouveau président de l'AFB. Willy Schraen a insisté sur le fait que l'ancien ministre de l'Ecologie avait été très apprécié par le monde de la chasse en raison de son pragmatisme et du climat de confiance qu'il avait su créer.

-Après un long échange sur les actions d'éducation à la nature conduites par les fédérations départementales des chasseurs, la ministre a pris l'engagement de demander à la ministre de l'Education nationale de signer la Convention nationale avec la FNC. Ségolène Royal a précisé qu'elle était maintenant favorable à cette démarche qui va dans le sens d'une plus grande sensibilisation des enfants à la découverte de la nature avec des formateurs et des outils pédagogiques qui répondent aux critères de l'Education nationale.

-Willy Schraen a fait état des réformes qui font actuellement l'objet de réflexions internes à la FNC et qui doivent permettre un véritable développement de la chasse en simplifiant l'accès à la chasse, à sa pratique et en assurant sa valorisation dans les territoires ruraux. Il souhaite que dès que des choix seront formulés par la FNC, la ministre puisse mobiliser ses services dans un rôle de facilitateur. Elle en a pris l'engagement.

-La ministre a donné son accord pour que l'utilisation des modérateurs de son, qui nécessite la modification d'un arrêté ministériel, fasse l'objet d'une concertation rapide entre la FNC, l'ONCFS et le ministère de l'Intérieur afin de disposer d'un nouvel arrêté. Le Comité Guillaume Tell avait déjà formulé la requête auprès du ministre de l'Intérieur qui est favorable pour travailler sur cette disposition nouvelle dans le cadre de la réglementation sur les armes.

-Willy Schraen a insisté sur le fait qu'il regrettait que le système dérogatoire ne soit pas plus utilisé en France que ce soit pour les oies ou pour les ortolans et les pinsons alors que d'autres pays utilisent cette procédure.

Il a salué l'action courageuse des deux ministres, Ségolène Royal et Stéphane Le Foll qui ont augmenté de façon significative les prélèvements de loups, en associant les chasseurs. La ministre a confirmé qu'elle souhaitait que dans le cadre des négociations européennes, les quotas de loups à réguler soient plus importants en France au regard du développement de cette espèce et des dégâts occasionnés.

-Le président de la FNC a exprimé sa satisfaction concernant la fusion des domaines de Chambord et de Rambouillet conduite à l'initiative de Guillaume Garot et de Jean d'Haussonville. Il a souligné qu'il était rassurant de voir que la République française considère enfin que la chasse est toujours un atout au service de la diplomatie.

Des rencontres sont prévues dès les prochains jours entre la FNC et le Cabinet de la ministre pour mettre en œuvre les engagements pris lors de cette réunion de travail très constructive.